

Querelles glozéliennes

Une interview de l'abbé Favret

L'Éclair de l'Est a demandé à l'abbé Favret, membre de la commission internationale chargée de l'enquête sur les fouilles de Glozel, comment il fut amené à conclure, d'accord avec ses collègues, contre l'authenticité du gisement. L'abbé Favret a déclaré :

Nous n'avons pas dit que le gisement était faux ; nous avons dit qu'il n'était pas ancien, ce qui ne signifie pas que, dans ce bric-à-brac — et l'abbé insiste sur ces mots qu'il ajoute n'être pas de lui, mais qu'il a fait siens — il n'y ait pas d'objets authentiques, c'est-à-dire se rapportant aux époques de la préhistoire, cette période, pour laquelle nous n'avons d'autres documents que les débris laissés par les plantes, les animaux ou les minéraux, le paléolithique où l'on trouve du renne, le néolithique où l'on n'en trouve pas.

— Mais, à Glozel, ce sont les membres de la commission qui ont trouvé le galet sur lequel était gravé un renne ?

— Parfaitement, et c'est même le plus beau galet que nous avons trouvé. C'est le mieux gravé et le plus harmonieux de lignes. Mais, nous n'avons pas découvert d'ossements de rennes que l'on retrouve toujours aux stations paléolithiques.

— Et les galets, dont les signes alphabétiques furent découverts par M. Camille Julian ?

— Ils sont gallo-romains.

Et l'abbé Favret ajoute :

Dites bien que les objets trouvés à Glozel ne sont pas des faux, mais que le gisement tel qu'il a été découvert ne peut, en aucune manière, servir à la science de l'idéologie à laquelle il n'appartient pas.

— Avez-vous fait la distinction entre les objets vrais ou faux ?

— Nous n'avons pas à la faire. Tel n'était pas notre rôle et nous sommes volontairement restés dans la limite de la mission confiée.

— Et maintenant, vous vous attendez certainement aux attaques ?

— Nous sommes prêts pour la douche.

— On vous reprochera probablement de n'avoir pas attendu le résultat des analyses dont les glozéliens devaient faire cas. Par delà les Pyrénées, au Portugal, un savant ne doit-il pas analyser les ossements et prouver par là qu'ils appartiennent à la préhistoire ?

— Pour ce qui est des analyses à faire en France, répond notre interlocuteur, nous avons décidé qu'elles seraient confiées à la Sorbonne et à l'École de médecine. Des difficultés sont survenues qu'il ne dépendait ni de la commission ni du ministère de faire disparaître. Mais j'ajoute que les analyses ne pourront en rien modifier nos conclusions. Si celles-ci sont négatives elles nous serviront de confirmation ; si elles sont positives, elles ne prouveront rien en faveur de la constitution du gisement tel qu'il existe, tel que nous l'avons trouvé.

Déclarations de M. Dussaud

D'autre part, M. Dussaud a fait, hier, à un de nos confrères du soir, les déclarations suivantes :

Ce que l'on peut dire tout d'abord du rapport de la commission, c'est qu'il est conçu en termes fort discrets et recourt à des formules volontairement adoucies pour qualifier le truquage de la fouille de Glozel.

Il n'en est pas moins concluant, et cela malgré toutes les difficultés qu'ont éprouvées ses auteurs pour examiner à loisir les objets qui leur étaient soumis.

Si le rapport même ne suffit pas aux signataires du manifeste de ce matin, on va bientôt leur en opposer un second, celui de M. Champion, chef technique des ateliers de Saint-Germain, qui, lui, a pu étudier plus à fond les objets déterrés. Je puis vous affirmer que ce rapport-là sera littéralement écrasant.

A tous ces témoignages s'ajouteront enfin mes propres démonstrations épigraphiques que je perfectionne de plus en plus et qui ne me laissent pas le moindre doute sur le truquage enfantin des fameuses tablettes recouvertes d'écriture dite « glozélienne ».

Au sujet de la genèse de l'affaire, M. Dussaud s'est exprimé comme suit :

Mon hypothèse est celle-ci. Quand les Fradin eurent découvert dans leur champ le four de verrier qui, lui, était bien authentique, ils s'en ouvrirent à l'instituteur du pays, lequel prêta divers ouvrages spéciaux — dont le Déchelette et le volume de Brême sur les mammifères — au jeune Fradin, qui n'est pas bête et sait fort bien dessiner.

Ce garçon montra les briques et les divers objets trouvés par lui au docteur Morlet, qui lui dit : « Je te loue ton champ 200 francs, mais je t'en donnerai davantage si tu fais encore d'autres découvertes ». De là vint, sans doute, au jeune Fradin, l'idée de « truquer » la fouille, et notamment de graver sur les briques les inscriptions qui firent tant parler d'elles.

Car ce sont surtout ces inscriptions qui importent, puisque leur authenticité révolutionnerait toutes les données antérieures touchant l'histoire de l'écriture.

Et M. Dussaud, après avoir montré à son interlocuteur la photographie d'une des tablettes où l'on peut lire des chiffres arabes : 7 et 0, ajoute :

Notez bien qu'il peut se trouver dans le nombre des objets authentiques enfouis là pour les besoins de la cause.

Le professeur Mendès Corrêa a pu se livrer à des analyses concluantes prouvant la nature fossile des os qui lui ont été soumis. Qu'est-ce

que cela prouve ? Simplement que ces os ont été enfouis dans le terrain des Fradin.

Pour moi, l'une des preuves les plus convaincantes du truquage réside dans la découverte de certaines tablettes sous une motte de terre si récemment déplacée et replacée que les herbes et les racines l'entourant n'avaient pas encore eu le temps d'assurer la liaison de cette motte avec la terre environnante.

En résumé, j'estime qu'il s'agit là d'un truquage habile, certes, mais qui ne dépasse pas les limites de l'astuce paysanne, et le professeur anglais Evans, qui fait autorité en la matière, est absolument de mon avis.

Nous recevons une lettre de M. Camille Julian, de l'Académie française, et une de M. Esperandieu, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Nous les publierons demain.

Journal des Débats
26/12/1927

Bibliothèque Maison de l'Orient



135874